



3 décembre 2013 – À l'occasion de la Journée Internationale des personnes handicapées, Vie Féminine et le GAMP se mobilisent pour demander aux pouvoirs publics concernés qu'ils prennent enfin leurs responsabilités envers les personnes handicapées et leurs familles!

Le 13 décembre 2011, la Fédération Internationale des Ligues Droits de l'homme (FIDH), supportée par une vingtaine d'associations belges représentant les trois régions du pays, introduisait auprès du Comité Européen des Droits Sociaux une réclamation collective contre l'Etat belge concernant le manque de solutions d'accueil des personnes handicapées adultes de grande dépendance.

La décision du Comité était rendue publique le 29 juillet 2013 et établissait **la violation de plusieurs articles de la Charte¹ sociale européenne** par l'Etat belge et ses entités fédérées.

Selon le Comité, « **La carence de solutions d'accueil et d'hébergement prive les personnes adultes souffrant d'un handicap de grande dépendance et leurs familles d'un accès égal et effectif aux services sociaux et de la protection sociale garantis par la Charte. Ces défauts de protection exposent ces personnes à la pauvreté et à l'exclusion** ».

Aucun argument de l'Etat belge n'a été retenu, alors que le Gouvernement belge avait évoqué la crise et les difficultés budgétaires ainsi que la prolongation de la durée moyenne de vie des personnes handicapées, pour justifier ses carences. En outre, la décentralisation de la politique du handicap entre diverses entités ne peut en aucun cas justifier le non-respect de la Charte.

Le Comité prenait acte du nombre de personnes adultes de grande dépendance, soit **plus de 70.000**, et estimait que l'Etat belge devait prévoir un nombre absolument équivalent de solutions au niveau de chaque Région du pays.

Pour le Comité, **il appartient à l'Etat de planifier et d'organiser une offre diversifiée de services**, d'augmenter l'offre de solutions résidentielles pour toutes les personnes qui le souhaitent, de **recenser les personnes concernées et leurs besoins afin d'assurer une politique sociale cohérente et adéquate !**

Le Comité reconnaissait que le manque de solutions d'accueil et de services adaptés plonge les personnes handicapées et leurs familles dans un état de privation, aussi bien morale que matérielle, et d'appauvrissement. Les parents vivent des situations dramatiques. C'est particulièrement le cas des mères. Celles-ci sont souvent dans l'obligation d'arrêter de travailler pour répondre aux besoins de leurs enfants adultes. Elles sont dès lors privées de leurs droits sociaux, économiques et culturels.

¹ Articles 14§1, 16, 30 et E combiné avec les articles 14§1 et 16 de la Charte sociale européenne.

Une situation inacceptable !

C'est pourquoi, à l'occasion de la Journée Internationale des personnes handicapées, Vie Féminine lance, avec le soutien du GAMP, sa **campagne d'information et de sensibilisation « STOP à la chaise musicale avec leurs droits ! »**.

Cette condamnation de l'Etat belge pour violation de la charte sociale européenne n'est pas anodine, elle rappelle que la **prise en charge des personnes handicapées est une responsabilité sociale et collective** garantie par des textes de lois internationaux.

Via cette campagne, Vie Féminine souhaite donc lancer un message fort aux mères d'enfants handicapés dont elle soutient les revendications depuis des années : **elles ont le droit d'exiger de l'Etat qu'il offre des solutions diversifiées et adaptées** au handicap de grande dépendance. En outre, **faire valoir ce droit ne revient pas à se déresponsabiliser de leur rôle de mère !** Au contraire, comme le Comité l'a souligné, c'est lorsque les familles assument seules des soins qui devraient être pris en charge par des services sociaux en étroite collaboration avec elles que pâtit la qualité de la relation des parents avec l'enfant.

Vie Féminine et le GAMP signalent aux entités responsables l'urgence de la mise en place de mesures concrètes permettant- enfin !- aux personnes handicapées et à leurs familles d'accéder aux droits fondamentaux !

Contacts**➤ Vie Féminine a.s.b.l - Mouvement féministe d'action interculturelle et sociale**

Secrétariat National
Rue de la Poste, 111
1030, Bruxelles
02/ 227.13.00

secretariat-national@viefeminine.be
www.viefeminine.be

Hafida Bachir - Présidente nationale de Vie Féminine

0487/27.67.37

presidente-nationale@viefeminine.be

Jennifer Fileccia – Chargée de communication

02/227.13.12

communication@viefeminine.be

➤ GAMP - Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes handicapées de grande dépendance

Clos du Bergoje 20 - 1160 Bruxelles
0471 / 30 40 64

info@gamp.be
www.gamp.be

Cinzia Agoni – Porte-parole du GAMP

0476 / 94 65 18

cinzia@tolfo.com

Coruja Nsengiyumva – Chargée de communication

0472 / 47 89 12

coruja.gamp@gmail.com